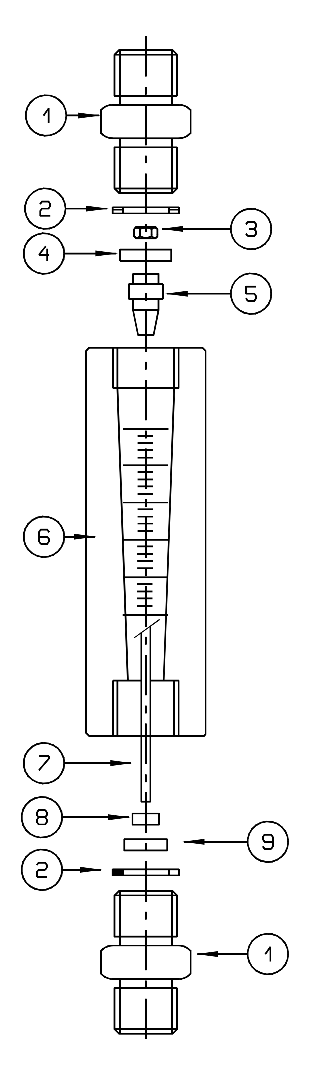
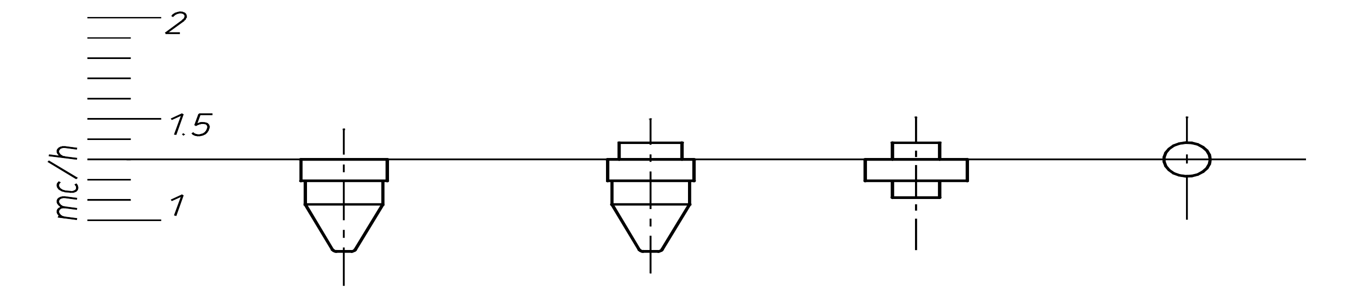
MANUEL D’INSTRUCTIONS POUR DEBITMETRES
SERIE 140



1) RACCORD
2) GARNITURE
3) ECROU
4) ARRÊTÈ SUPÉRIOR
5) FLOTTEUR
6) CORPS
7) TIGE
8) AMORTISSEUR
9) ARRÊTÈ INFÉRIEUR

1.EMPLOI ET ENTRETIEN

Il faut que l’instrument soit installé en position verticale avec direction d’écoulement de bas en haut. Pendant la phase de reliage à la tubulure, veiller à ne pas soumettre la structure à trop de contraintes pour ne pas créer de ruptures du corps à proximité des points de connexion.
Pendant la mise en fonction, il est préférable que l’instrument ne soit pas exposé à des coups de bélier.
Important: utiliser des fluides dont les températures dépassent 50°C. Les pièces en matière plastique sont susceptibles de se déformer.
En conditions de service, le flotteur (5) se stabilise en une position bien déterminée du tube conique (6) et la lecture du débit est à prendre à proximité du diamètre maximum du flotteur, ainsi qu’indiqué dans l’exemple suivant où tous les flotteurs indiquent une portée de 1.3 mc/h.



24010 Ponteranica (Bergamo) ITALY - via Serena, 10 - Tel. 0039/035/4530211 - Fax 0039/035/570546 - www.officineorobiche.it-e-mail:info@officineorobiche.it

2. DEMONTAGE

Pour le nettoyage:
- démonter le raccord (1), l’écrou (3) et enlever l’arrêt supèrior (4);
- enlever le flotteur (5) et extraire la tige de guidage (7);
- nettoyer soigneusement à l’aide d’écouvillons ou de chiffons souples de manière à ne pas ruiner ni rayer la surface du tube de mesurage. Les matières abrasives pourraient opacifier ce tube.
- reassembler le tout en suivant l’opération indiquée ci-dessus dans l’ordre inverse.

Pou un mesurage du débit toujours corerct, il faut que l’instrument soit toujours bien nettoyé de sorte à enlever tout dépôt ou incrustation, avec une attention spéciale pour la partie intérieure du tube (6), pour le flotteur (5) et, dans le cas de flotteur guidé, pour la tige (7) en contrôlant que, lors de l’achèvement des opérations, le flotteur soit parfaitement libre de couler sans de friction.

3. DÉMOLITION

Après avoir terminé leur cycle de marche, les instruments sont destinés à être mis hors service et démolis conformément aux normes en vigueur en la matière.
Lors de la phase de mise hors service, veiller notamment aux polymères, aux résines et aux caoutchoucs éventuellement utilisés dans la fabrication (PVC, PTFE, PP, PVDF, néoprène, viton, etc.).
Une fois dépouillées de leurs joints, de leurs couvertures de protection particulières demandées par le client et de tout autre élément en matière plastique, les pièces métalliques peuvent être recyclées.

4. GARANTIE

Tous les interrupteurs de la série 60 sont garantis sans défauts de fabrication pendant 12 mois à compter de la date d’expédition.
En cas de dysfonctionnements, avec restitution, dans la limite indiquée ci-dessus, et si elle juge que la panne n’est pas due à une utilisation impropre de l’instrument, la société Officine Orobiche procèdera au remplacement - couvert par la garantie - (hormis les frais de transport) des pièces défectueuses.
La société OFFICINE OROBICHE décline toute responsabilité face à tout emploi non correct de ses produits, à savoir lorsque ces derniers sont utilisés à des fins autres que celles qui sont reportées dans les spécifications acceptées dans la commande.
Dans ce cas, aucune réclamation ne sera retenue.
Tout dommage et/ou frais, direct ou indirect, dû à l’installation ou à l’emploi impropre de l’appareil ne sera en aucun cas attribuable ou débitable à la société OFFICINE OROBICHE.
L’instrument pourra être utilisé pour une période maximale de 10 ans à compter de la livraison.
Une fois cette période écoulée, deux alternatives s’offrent au client:
1) le remplacer par un nouvel appareil;
2) faire effectuer un contrôle par la société OFFICINE OROBICHE.

5.PROCÉDURE POUR LA RESTITUTION DES INSTRUMENTS

L’appareil à rendre doit être accompagné des indications suivantes:
1) Nom du client.
2) Description du matériel.
3) Défaut relevé.
4) Données de procédé.
5) Liquides avec lesquels l’instrument est entré en contact.

L’instrument devra être remis en parfait état de propreté, sans poussière ni autre dépôt, faute de quoi la société OFFICINE OROBICHE se réserve la faculté de ne pas en effectuer l’entretien et de le renvoyer à l’expéditeur.

6.REMARQUES FINALES

Chaque instrument est fourni entièrement monté et équipé de tous les accessoires demandés.
Dans certains cas seulement, certaines pièces seront fournies séparément. Il est donc conseillé de procéder à un examen attentif de la fourniture et de nous signaler immédiatement toute anomalie relevée.

ATTENTION:
LORSQUE LES INSTRUMENTS SONT A UTILISER A DES ENDROITS CARACTERISES PAR DES ATMOSPHERES EXPOSEES A DES DANGERS D'EXPLOSION POTENTIELS, L'UTILISATEUR DEVRA OBSERVER LES **INSTRUCTIONS SUPPLEMENTAIRES DE SECURITE** JOINTES AUX INSTRUCTIONS STANDARD.

24010 Ponteranica (Bergamo) ITALY - via Serena, 10 - Tel. 0039/035/4530211 - Fax 0039/035/570546 - www.officineorobiche.it-e-mail:info@officineorobiche.it